



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

MA-03(03)

Prévention des retraits non autorisés

Juill. 2026



Sécurité des opérations de maintenance

Maintenance

MA-03(03) — Prévention des retraits non autorisés (Pa--)

Énoncés :

Prévenir le retrait non autorisé d'équipements de maintenance contenant de l'information sur l'organisation ou des renseignements personnels en :

- a. s'assurant qu'aucune information sur l'organisation ou aucun renseignement personnel ne se trouve dans l'équipement
- b. nettoyant ou détruisant l'équipement
- c. conservant l'équipement dans l'installation
- d. obtenant une exemption de [\[Affectation : personnel ou rôles définis par l'organisation\]](#) autorisant explicitement le retrait de l'équipement de l'installation

Responsable : Aucun

Discussion :

L'information organisationnelle comprend toute information appartenant à l'organisation et celle fournie aux organisations qui gèrent l'information de cette dernière.